



Le copain de mon ex chez moi....

Par **Aoshi**, le **18/12/2009** à **23:24**

Bonjour, j'habite avec la mère de ma fille et avec ma fille. Elle va quitter pour "sortir" avec un autre homme. seulement elle passe son temps à "inviter" son "copain" à dormir à la maison. je ne supporte plus cette situation. les "engueulades" fusent à cause du fait que son copain est souvent là, et que souvent elle ne me prévient pas. son copain refuse de sortir de chez moi quand je lui demande. en attendant de trouver un autre appartement, je ne sais plus quoi faire.... sachant que la facture EDF et "l'attestation de location" fait par le bailleur, est au deux noms: le mien et celui de la mère de ma fille. je ne sais pas quelle sont mes droits. (nous ne sommes ni mariés ni pacsés) puis-je appeler la police pour le faire sortir? par exemple. que puis-je faire? et aussi a-t-elle un moyen "juridique" de me mettre à la porte, car elle me menace souvent. sous quelle condition peut-elle m'empêcher de voir ma fille? merci de votre future réponse, cordialement.

Par **jeetendra**, le **19/12/2009** à **16:46**

Conseil départemental d'accès au droit des Bouches-du-Rhône
Tribunal de grande instance de Marseille
6, rue Joseph Autran - 13281 MARSEILLE CEDEX 06
Tél : 04.91.15.50.50
Maison de justice et du droit :
AIX EN PROVENCE (JAS DU BOUFFAN)
2, rue Raoul Follereau - Bât. I Logirem - 13100 AIX EN PROVENCE
Tél : 04.42.20.90.32
AUBAGNE
26, cours Voltaire - 13400 AUBAGNE
Tél : 04.42.36.98.10
MARTIGUES
Pays Martégal, Place Paradis - St Roch - 13500 MARTIGUES
Tél : 04.42.41.32.20
SALON DE PROVENCE
Place Passelaigue - 13300 SALON DE PROVENCE
Tél : 04.90.45.32.80
Bonjour, comme le bail est à vos deux noms, vous êtes chez vous, votre compagne également, elle ne doit pas vous empêcher de voir votre fille, vous êtes également en droit de vous opposer à ce que son copain soit hébergé chez

vous.
Contactez la Maison de Justice et du Droit proche de votre domicile pour consulter un avocat, vous serez fixé sur vos droits, ainsi que sur les mesures à prendre afin de mettre un terme à toutes ces embrouilles, cordialement.